



BOIS-DES-FILION

PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE
VILLE DE BOIS-DES-FILION

ANNULATION

AVIS PUBLIC DE VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

A titre informatif, nous vous avisons que la Ville de Bois-des-Filion ne procédera pas à la vente pour défaut de paiement des taxes qui était prévue le vendredi 28 juin 2019, à 10 heures.

Fait à Bois-des-Filion, ce 25 juin 2019

La greffière,
Me Annie Chagnon